



Comment traiter avec un particulier apres une visite avec agence

Par **LEPECHEUR59**, le **24/05/2008** à **16:49**

J'ai visité par le biais d'une agence immobilière 2 biens indiqués sur un bon de visite avec 2 adresses différentes sur le même bon mais je n'ai mis aucune initiale de mes noms et prénoms sur les 2 adresses, parcontre j'ai signé ce bon lu et approuvé.

Ai-je le droit de traiter directement avec le propriétaire du bien ? En effet j'ai vu le bien qui m'intéressait sur un site de particulier à particulier avec une différence de prix assez conséquente.

Y-a-t-il une solution pour traiter directement avec le particulier sans problèmes juridiques.
MERCI D'AVANCE POUR UNE REPONSE URGENTE